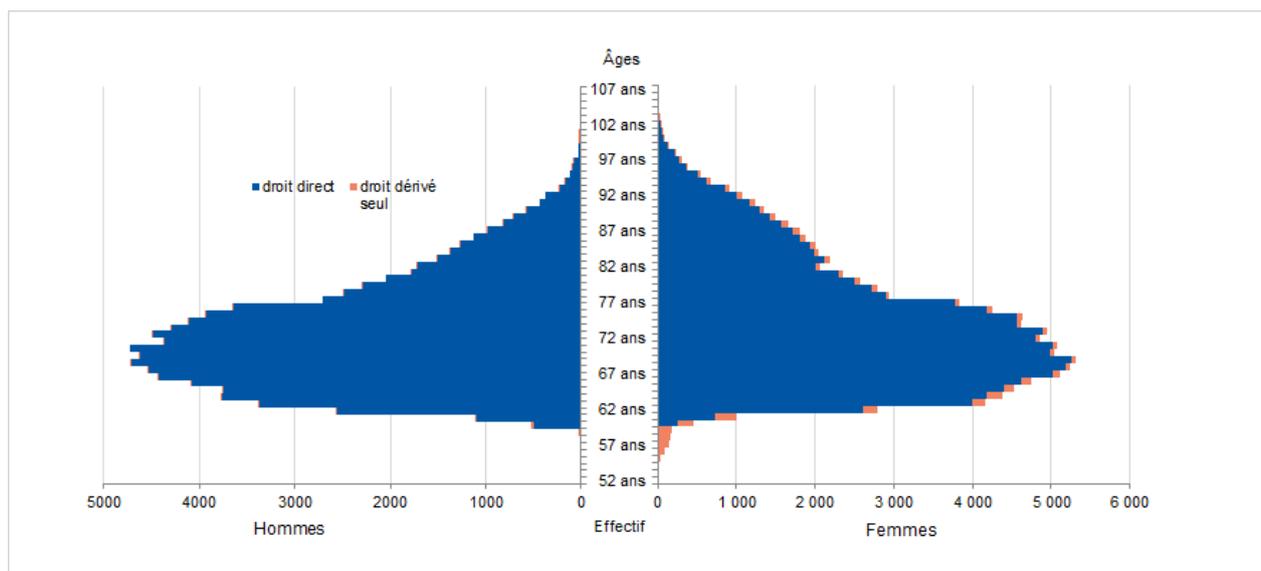


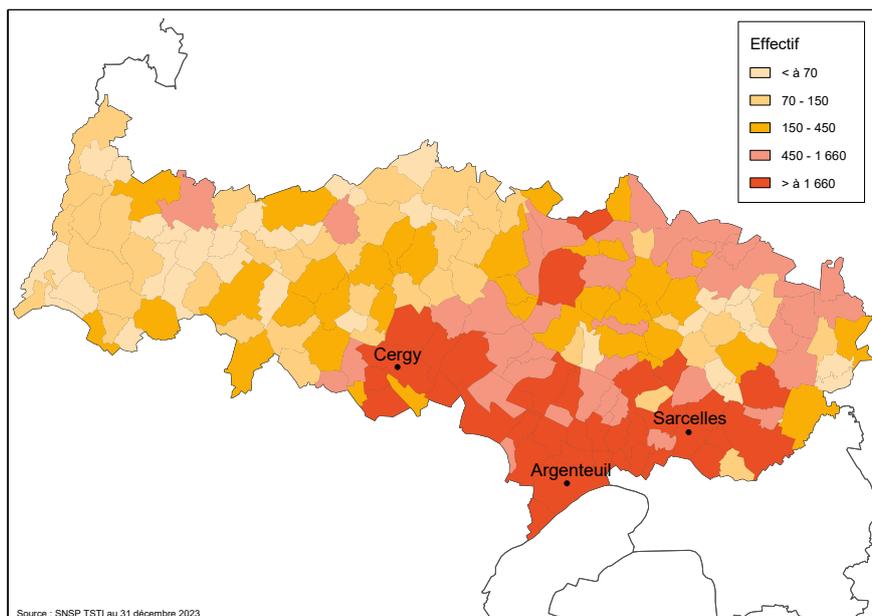
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	6 135	7 967	14 102
Droits directs (retraites personnelles)	5 884	6 120	12 004
Droits dérivés (retraites de réversion)	251	1 847	2 098
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	567	649	1 216
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 138	612	1 750
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,6 ans	63,6 ans	63,6 ans
Droits dérivés	74,1 ans	73,1 ans	73,2 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Hommes	Femmes	Ensemble	
Nombre total de retraités	90 094	108 531	198 625
Retraités percevant un droit direct seul	88 172	83 138	171 310
Retraités percevant un droit dérivé seul	208	3 902	4 110
Retraités percevant les deux à la fois	1 714	21 491	23 205
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	4,6%	3,9%	4,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	17 189	11 272	28 461
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,6 ans	74,6 ans	74,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(3)</sup>	1 090 €	876 €	973 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	11,4%	27,4%	20,0%

**Pyramide des âges des résidents**



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

## Retraités du régime général par commune



## Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Argenteuil</b>			
Nombre total de retraités	7 416	8 452	15 868
Retraités percevant un droit direct seul	7 236	6 100	13 336
Retraités percevant un droit dérivé seul	18	461	479
Retraités percevant les deux à la fois	162	1 891	2 053
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	8,1%	6,7%	7,4%
<b>Sarcelles</b>			
Nombre total de retraités	3 618	4 369	7 987
Retraités percevant un droit direct seul	3 490	3 171	6 661
Retraités percevant un droit dérivé seul	19	263	282
Retraités percevant les deux à la fois	109	935	1 044
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	12,0%	10,1%	10,9%
<b>Cergy</b>			
Nombre total de retraités	3 323	4 072	7 395
Retraités percevant un droit direct seul	3 240	3 136	6 376
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	172	182
Retraités percevant les deux à la fois	73	764	837
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	7,1%	5,7%	6,3%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".